



LA FACULTÉ DE DROIT FAIT SON CINÉMA

Les 2 et 3 avril 2024, le cinéma s'est invité en salle Justitia. Cette salle d'audience fictive de la Faculté de Droit et de Science politique de Montpellier a en effet accueilli le tournage du moyen métrage « *La chrysalide de satin rouge* » réalisé par le département Techniques de Commercialisation (TC) de l'IUT de Béziers dans le cadre d'un cours « Apprendre autrement : Droit et Cinéma ».

Ce projet, porté par deux enseignants de l'IUT de Béziers, Sandy Blanco, professeur de cinéma et Sandrine Roose-Grenier, Maître de conférences en Droit privé et membre du LICeM, repose sur la volonté de donner aux étudiants en 2^{ème} année de BUT (Bachelor universitaire de technologie) TC une approche différente du droit. L'idée est de leur transmettre, de façon originale, des savoirs académiques souvent redoutés par des non spécialistes, en s'appuyant sur l'outil cinématographique, avec l'ambition de produire des images esthétiques. Forts des grands principes du procès criminel et ayant visionné des films célèbres autour de cette thématique, les étudiants ont ainsi, en le filmant, vécu un procès criminel « de l'intérieur », la salle Justitia, qui est une reproduction fidèle d'un prétoire, permettant une telle approche immersive et constituant ainsi un lieu rêvé pour cet apprentissage particulier.

Pour ce tournage, la collaboration entre la Faculté et le département TC de l'IUT de Béziers ne s'est pas arrêtée là, le casting du personnel judiciaire comptant notamment huit étudiantes en L2 ou L3 en Droit, dont certaines, dans le rôle des avocates de la défense et des parties civiles, également membres du Barreau artistique de Montpellier (BAM), ont été invitées à écrire elles-mêmes leurs plaidoiries qu'elles ont interprétées avec grand talent.

D'autres partenariats ont été conclus pour mener à bien ce projet, l'idée étant de fédérer autour d'une réalisation commune les talents de chacun, qu'ils soient juridiques, techniques ou artistiques et également de mettre en valeur le patrimoine architectural et culturel de notre territoire. Par exemple, les différentes robes d'avocats, de magistrats, de commissaire de justice et de greffier ont toutes été gracieusement prêtées (Cour d'appel de Montpellier, Tribunal judiciaire de Béziers, Ordre des avocats de Béziers, EDACS et BAM), les personnages du moyen-métrage ont été habillés par des maisons de couture professionnelles (Maison de couture Caroline Bouvier et Le P'tit Grain de Mil) ou encore, outre la Faculté de Droit et de Science politique, des hauts lieux de culture ou d'architecture ont servi de décors à ce moyen-métrage (Théâtre municipal et Musée Vulliod-Saint-Germain de Pézenas, Musée Fayet et cimetière vieux de Béziers, Hôtel La Prison de Béziers).

Ce projet se poursuivra dès cet automne avec le tournage de la scène du crime servant de support au procès tourné en salle Justitia. Le genre cinématographique sera celui du *giallo*, film policier italien qui eut un grand succès dans les années 1970 et qui est notamment marqué par son esthétique singulière. Le château Laurens en Agde servira d'écrin à ce tournage final.

Le département TC de l'IUT de Béziers tient à remercier chaleureusement monsieur le Doyen Guylain Clamour pour la mise à disposition de la salle Justitia, ainsi que les services administratifs et techniques de la Faculté de Droit et de Science politique pour l'aide précieuse apportée pour la réussite de ce projet pédagogique. ■